

Echanges individuels scolaires avec les pays
germanophones
**Mode d'emploi pour les élèves candidats à une
recherche de partenaire par le Rectorat - Drareic**
Année 2026-2027

Avant de déposer une candidature

L'élève intéressé.e par un échange en pays germanophone se renseigne auprès du **professeur d'allemand** et consulte la page internet dédiée : http://www.ac-strasbourg.fr/echanges_individuels/

Les élèves qui ont obtenu un ou une correspondant.e une de ces dernières années et souhaitent réaliser un échange cette année scolaire, contactent leur correspondant.e pour organiser, si possible, un échange avec ce ou cette partenaire déjà connu.e. L'échange peut démarrer dès le mois de septembre pour ceux et celles qui ont déjà un ou une partenaire.

La procédure décrite ci-dessous concerne uniquement les élèves qui n'ont pas encore ou qui n'ont plus de partenaire.

S'inscrire pour une recherche de partenaire par le Rectorat- Drareic en quatre étapes :

Etape 1 : Inscription en ligne du 9 septembre au 11 octobre 2026

Aller sur la page : http://www.ac-strasbourg.fr/echanges_individuels/ et s'inscrire en ligne **en présence des parents**, le plus tôt possible, dans la rubrique :

Si l'élève n'a pas de partenaire germanophone / Inscription 2026.2027

Date limite pour l'inscription en ligne

11 octobre 2026

Attention d'inscrire correctement l'adresse mail des parents du candidat dans le formulaire en ligne car tout sera envoyé sur cette adresse courriel !

A la fin de l'inscription en ligne, toutes les informations saisies sont enregistrées, mais ce n'est que la première étape.

Etape 2 : Réception du dossier de candidature par courriel

Dans un délai maximum de 6 jours après l'inscription en ligne, la famille de l'élève candidat recevra sur l'adresse courriel des parents un courriel du Rectorat de Strasbourg (de l'adresse echange-individuel-germanophone@ac-strasbourg.fr) avec en pièces jointes :

- le dossier d'inscription pré-rempli (pages 1 à 3) ;
- les transferts d'autorité parentale et conditions de participation (pages 4 à 6) ;
- une page réservée à l'avis de l'établissement scolaire du candidat (page 7) ;
- un rappel sur les pièces à joindre au dossier papier.

Il conviendra de **télécharger puis d'imprimer** ces documents.

Si la famille candidate pense ne pas avoir reçu ce courriel **dans le délai de 6 jours après inscription en ligne**, il conviendra de vérifier dans les « spams » ou « courriers indésirables » avant d'appeler la Drareic (tel :03 88 23 35 48).

Etape 3 : Constitution du dossier de candidature papier

L'élève candidat et ses parents/responsables légaux devront lire l'ensemble des pièces envoyées par courriel, les compléter et les signer manuellement, à l'exception de la **page 7 réservée à l'avis de l'établissement**.

En première page du dossier, il faudra coller/ajouter **une photo récente du candidat / de la candidate** en petit format (photo d'identité ou autre).

Egalement, **ajouter au dossier les 3 pièces obligatoires suivantes :**



- 1) **Lettre de l'élève à son/sa futur.e partenaire, rédigée en allemand** (une partie peut être ajoutée en français). La lettre doit être propre, lisible et détaillée, écrite à la main ou à l'ordinateur, sur une feuille de **format A4**. Elle peut éventuellement être décorée.

De quoi doit parler ma lettre de présentation ?

- Moi et mes centres d'intérêt
- Ma famille, mon logement, mon environnement
- Mes amis
- Ma semaine (école et loisirs)
- Mon intérêt pour un échange

- 2) **Copie du dernier bulletin scolaire** de l'année scolaire 2025.26 (UN SEUL bulletin).
- 3) **Page de photos** (4 à 12 photos, réunies sur **une à deux pages au format A4**, recto ou recto et verso). Ces **photos de l'élève et de sa famille** peuvent être collées ou numérisées, merci d'y **ajouter une légende** : elles sont destinées à la future famille d'accueil. Des photos des amis et du domicile sont aussi les bienvenues. Choisir des photos récentes, où l'élève est plutôt souriant.e ! Limiter les selfies et éviter les photos retouchées (pas de filtre).

Etape 4 : Remise du dossier papier au professeur d'allemand

Dès que possible et avant le 14 octobre 2026, remettre le dossier papier **SANS AGRAFE** (utiliser des trombones par exemple) - Le dossier complet comporte **7 pages + 3 pièces jointes** - au professeur d'allemand, ou en cas d'absence, au secrétariat du collège/lycée.

L'équipe enseignante et la direction de l'établissement donnent leur avis sur l'échange souhaité en complétant la page 7. L'établissement scolaire envoie ensuite le dossier complet, en 2 exemplaires, au Rectorat de Strasbourg – Drareic.

Les dossiers incomplets, négligés ou non signés seront mis sur liste d'attente.

Date limite pour rendre le dossier de candidature complet au professeur d'allemand
14 octobre 2026

PATIENCE...

Envoi des dossiers des partenaires germanophones aux familles par courrier postal, petit à petit, **entre décembre 2026 et fin janvier 2027** selon le programme choisi.

Pour les échanges 2x2 semaines avec le Bade-Wurtemberg, les dossiers arrivent seulement **fin janvier**.

Les élèves qui n'obtiendraient pas de partenaire recevront un courriel de la Drareic au plus tard en février – ce qui est possible si le nombre de candidats et candidates germanophones est inférieur au nombre de candidats francophones du même âge.

Si, entre l'inscription en ligne et l'attribution d'un correspondant par le rectorat, l'élève trouve un/une partenaire germanophone par un autre moyen, merci d'en informer le Rectorat – Drareic **immédiatement** par téléphone : **03 88 23 37 16 ou 03 88 23 35 48**, ou par courriel : echange-individuel-germanophone@ac-strasbourg.fr